

VELO CLUB DE MAGALAS

**COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 13 décembre 2014**

Rapport Moral du V.C.M. pour l'année 2014

A 18 heures, le quorum étant atteint, le Président Jacques CLAMOUSE ouvre la 32ème Assemblée Générale du Vélo Club de Magalas en présence de MM l'adjoint au sport de la mairie de Magalas, du Président de la commission de discipline de la Fédération Française de Cyclotourisme, du Vice-président de la ligue Languedoc Roussillon de la Fédération Française de Cyclotourisme, du Président de la commission jeunes du comité départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme et les 29 membres du V.C.M présents ou représentés sur les 34 adhérents ce qui correspond à un taux de participation de 85, 29 %. Après un rappel de l'historique du club créé en 1983, le Président évoque :

Les effectifs

Avec 34 licenciés les effectifs sont stables par rapport à 2013. La moyenne d'âge des membres du VCM est de 62 ans. (60 ans en 2013) Elle a légèrement augmenté en 2014 avec le vieillissement naturel de la population et malgré l'arrivée de quelques nouveaux. Il faut continuer les efforts pour attirer des jeunes et pérenniser le club. Avec 5 féminines le club est bien représenté.

Les principaux événements de la saison 2014

Le Téléthon :

Comme chaque année en collaboration avec la municipalité le club a participé le samedi 6 décembre 2014 au téléthon. La participation extérieure a été très faible. Peut-être que la formule en est la cause, à savoir un parcours facile accessible à tous et un parcours plus dur. La municipalité, a été contactée afin de résoudre ce problème récurrent.

La Randonnée de L'amitié :

Cette Randonnée 2014, a été la deuxième version sous cette nouvelle formule innovante. Elle a été un succès puisque 152 cyclos y ont participé (contre une centaine en 2013), très satisfaits tant au niveau de la qualité des parcours, des paysages, du fléchage, des ravitaillements et du repas servi dans la salle communale d'Andabre. Pour encouragement, Le Comité départemental a versé au club une aide financière substantielle ayant permis d'avoir un résultat financier positif.

Les sorties hebdomadaires :

Des sorties hebdomadaires sont programmées tous les dimanches et jours fériés ainsi que les mardis et jeudis. Sur le programme des sorties, distribué à chaque adhérent et publié dans Midi Libre tous les mois, sont mentionnés les horaires de départ dépendant de la saison et des distances parcourues. Cela étant, il faut que chacun comprenne que le V.C.M. ne peut pas faire des parcours personnalisés "à la carte". En général, la participation aux sorties hebdomadaires a été bien fréquentée par les adhérents. Il n'y a pas eu de sorties VTC/VTT les samedis par manque de participants, mais il faudra essayer de les reconduire en période hivernale.

Les sorties journées :

Quelques sorties journées ont été appréciées cette année au cours de la période estivale et devront être reconduites en 2015, (ex : Reconnaissances randos, Col de Fondfroide, Etang de Thau etc.).

La sortie familiale à Olette :

Pour la cinquième année, la sortie familiale a été reconduite. Elle a eu lieu pour la première fois hors département à Olette dans les PO avec de beaux parcours dans une région qui était une découverte pour certains. Il faudra reconduire ce type de sortie familiale dont l'objectif est de créer un lien entre

les cyclos et leur familles en faisant le maximum pour que cette sortie soit accessible à tous tant au niveau financier qu'au niveau de la difficulté des parcours.

Le "200 Audax" de Pézenas :

Avec dix participants du V.C.M. cette épreuve a été bien représentée. Pour certains c'était une première et, ils ont pu apprécier ce type d'épreuve qui grâce à une allure modérée et régulière permet presque à tout le monde de faire de grandes distances sans fatigue.

Le "200 Audax féminin" de Fabrègues. :

Deux féminines du V.C.M. ont participé à cette épreuve organisée par le Club de Fabrègues.

Les Randonnées extérieures :

Nous avons participé à vingt rando extérieures. C'est mieux qu'en 2013 (16). Cette année nous avons mis l'accent sur la participation aux randos avec la reprise de la coupe CODEP34 qui avait été abandonnée. La plupart des Clubs ont joué le jeu et Magalas a terminé deuxième derrière le Club de Vias.

Cyclotourisme au féminin dans l'Hérault

Les 21 et 22 juin 2014 a eu lieu dans le Haut Languedoc la randonnée féminine Magalas - Lac du Laouzas -Magalas (197 kms, 1500 m de dénivelé) organisée par Marylène sous l'égide du CODEP34 avec la participation de dix neuf cyclotes et deux à tandem. Belle ambiance amicale et conviviale, noircie par une chute sérieuse du tandem sur une plaque d'huile se trouvant sur la chaussée, provenant d'un transformateur électrique défectueux !!

Participation à la nocturne des Présidents :

Notre Président a été le seul participant à cette manifestation organisée par le Club de Fabrègues et qui était ouverte à tous les cyclistes du département. Dommage, c'était l'occasion de découvrir ce qu'est rouler de nuit.

Participation à l' Eurp'N :

Epreuve de type Audax organisée par une communauté internationale de cyclotouristes qui porte un message de paix dans tous les pays d'Europe. Chaque année une étape de 700 à 950 Km. Cette année : Monaco-Barcelone. Deux participants du V.C.M. ont accompagné - sous la pluie - le groupe de Frontignan à Béziers (ville étape)

Participation à la rencontre Aude / Hérault :

Une vingtaine de membre du Club à participé à cette rencontre conduisant pour la première fois dans l'Aude au bord du lac de Jouarres.

Participation Forum des Associations de la Communauté des Communes des Avants Monts Centre Hérault à Pouzolles en Septembre.

Quelques contacts ainsi que des demandes pour les jeunes ont égayés cette participation du Club. Nous avons un projet, mais il faudra le réaliser avec les communes et la fédération.

Points Café :

Le Club organisé le premier point café de la saison le 9 novembre sous l'égide de la FFCT. Environ 20 participants de tous les Clubs de la Région malgré un temps mitigé étaient présents. Le Club participera à tous les « points café » dans un périmètre compatible avec la réalisation d'un parcours raisonnable au départ de Magalas.

Fonctionnement du site internet :

Créé en 2013, il est un des plus visités des sites Clubeo du département avec plus de 3500 visites/mois et environ 42000/année 2014. Par sa mise à jour régulière il est une très bonne vitrine pour le Club et un très bon outil de communication.

Bilan des faits marquants pour 2014 :

- Création du site internet,
- Création de la nouvelle formule de la Randonnée de l'Amitié sur un jour,
- Mise en place de sorties journées,
- Mise en place de 3 sorties hebdomadaires,
- Création de la sortie familiale.

Projets pour 2015 :

- Assurer le renouvellement naturel des membres du CA,
- Poursuivre un accroissement raisonnable des effectifs du Club dans le respect des statuts,
- Développer le Club et attirer des jeunes et des féminines,
- Mettre en place un deuxième groupe.
- Organiser la Randonnée de l'amitié.
- Poursuivre nos actions de communication,
- Poursuivre nos sorties sur la journée aux beaux jours,
- Participer à 2 ou trois grandes épreuves (Paris Nice, Audax)
- Participer au jumelage avec la municipalité (Aller à Alcarras à Vélo 450 Km)

Le Rapport moral et d'activité après soumission au vote est adopté par 28 Oui et 1 Abstention pour 29 votes Exprimés sur 29 Votants.

→ Le Rapport moral et d'activité 2014 est adopté.

Rapport financier 2014

Après présentation par la trésorière adjointe, des comptes de l'année 2014 de l'association et certification par la commission de contrôle, le rapport et les comptes du VCM 2014 sont approuvés par 27 Oui et 2 Abstentions pour 29 votes Exprimés sur 29 Votants.

→ Le Rapport financier 2014 est adopté.

Proposition du montant de l'adhésion au club pour la saison 2015 (25,50€).

→ Le montant de l'adhésion au V.C.M. fixé à 25,50€ pour 2015 est adopté à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2015

En vision économique, un budget prévisionnel pour 2015 a été présenté par le Conseil d'Administration et validé par l'Assemblée générale par 27 Oui et 2 Abstentions sur 29 votes Exprimés pour 29 Votants.

→ Le Rapport du budget prévisionnel 2015 est adopté.

Modification du règlement intérieur Article 8 concernant :

- **Le non port du casque lors des sorties organisées par le VCM:** Le port du casque n'étant pas obligatoire pour le Code de la Route, mais fortement conseillé, la modification suivante a été retenue à l'unanimité des membres présents " Le port du casque est fortement conseillé, lors des sorties organisées par le VCM" et sera ajoutée au texte de l'Article 8.
- **Concernant la motion soumise par Bernard RAVAILLE :** " La procédure d'exclusion prévue par l'article 8 des statuts de notre association n'est pas de la seule responsabilité du Comité ou CA; elle devra, pour être exécutoire, être adoptée par un vote majoritaire, en AG". N'étant pas conforme à l'Article 32 des statuts du VCM, cette motion n'est pas retenue et donc pas présentée au vote.

Des sujets très importants ont été abordés avec le Président de la commission de discipline de la Fédération Française de Cyclotourisme, tels que ceux de la sécurité, l'importance des assurances fédérales, la pratique pour les non licenciés, la nouvelle licence électronique ainsi que tous les détails des statuts et règlements intérieurs.

Deux nouveaux élus sont venus rejoindre le Conseil d'administration : Francis Dellac et Manuel Morales. Il n'y a eu pas d'autres volontaires déclarés lors de l'Assemblée Générale.

Francis Dellac et Manu Morales ont été élu à l'unanimité

Cette Assemblée Générale a permis à tous les membres présents de s'exprimer y compris les plus opposés à la politique imprimée par le Conseil d'administration. Compte tenu du contexte tendu, le Président a décidé de demander à l'assemblée de se déterminer en proposant un vote de confiance. **Le résultat obtenu de 25 voix Oui, 3 voix Non et 1 abstention (départ avant le vote), sur 28 votes exprimés, correspond à un plébiscite de l'équipe en place avec un taux de 86,21 % (*).**

Le vote de confiance a été obtenu à 86,21 %

L'AG s'est poursuivie par la traditionnelle remise des récompenses et les félicitations de tous les présents.

Résultat du Challenge V.C.M. : 1^{er} Michel Messin, 2^{ème} René Viguié, 3^{ème} Jacques Clamouse

Résultat du Challenge des féminines : 1^{ère} Marie-Jo Cervera, 2^{ème} Marylène Clamouse, 3^{ème} Françoise Maraval.

Résultat de la coupe CODEP34 : 1^{er} Cyclo Club de Vias, 2^{ème} Vélo Club Magalas, 3^{ème} Cyclos Sportifs Florençois.

Cette AG s'est terminée par le verre de l'amitié à 20h30.



**Le Président
Jacques Clamouse**



**Le Trésorier
Bernard Lacroix**



**Le Secrétaire suppléant
Jean François Michaut**

(*) Ce dépouillement a été effectué par M. l'Adjoint au Sport de la mairie de Magalas et M. le Vice-président de la Ligue Languedoc Roussillon de la Fédération Française de Cyclotourisme.